

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

CONTRATS DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION

Paragraphe 24 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : avril, mai, juin 2023

Nom de fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date du contrat
Cossette Média inc.	666 \$	Avis public dans l'hebdo Nord Info - Projet d'audiences publiques sur le projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville	2023-06-06
Cossette Média inc.	1 096 \$	Avis public dans l'hebdo Mékanac des Chenaux – Projet d'audiences publiques sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique Champlain	2023-06-06
Facebook	1 053 \$	Publication Facebook – Projet d'audiences publiques sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique Champlain	2023-06-05
Facebook	879 \$	Publication Facebook – Projet d'audiences publiques sur le projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville	2023-06-05

Nom de fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date du contrat
Jaguar Média inc.	733 \$	Trousse média – diffusion d’une trousse pédagogique	2023-05-08
Facebook	117 \$	Publication Facebook – Projet d’audiences publiques sur le projet d’agrandissement du lieu d’enfouissement technique Champlain	2023-05-05
Facebook	426 \$	Publication Facebook – Projet d’audiences publiques sur le Projet de modification des limites du parc national du Mont-Orford	2023-05-05
Facebook	280 \$	Publication Facebook – Projet d’audiences publiques sur le projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville	2023-05-05
Facebook	230 \$	Publication Facebook – Période d’information publique sur le projet d’agrandissement du lieu d’enfouissement technique Champlain	2023-05-05
Facebook	116 \$	Publication Facebook – Période d’information publique sur le projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville	2023-05-05

Les dépenses déclarées sont celles comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense, s'il y a lieu.